



Service Public d'Assainissement Non Collectif **de la COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION** **LE COTENTIN**

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR HABITATION NEUVE OU A REHABILITER – Année 2026

1. PROPRIETAIRE :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Si commune nouvelle, nom de la commune historique :
- Code postal et commune :
- Si personne physique, date et commune de naissance :
- Si personne morale, SIRET (14 chiffres):
- Téléphone fixe / portable
- E-mail :@.....
- Par défaut, le rapport de contrôle sera envoyé par courrier au propriétaire. En présence d'un email, le rapport sera envoyé exclusivement par mail au propriétaire.
- Si une diffusion du rapport à votre installateur/terrassier est souhaitée, merci d'indiquer ci-dessous son mail :@.....

2. PARCELLE :

- Adresse de la parcelle :
- Si commune nouvelle, nom de la commune historique :
- Code postal et commune:
- Références cadastrales : Code Commune..... Section
- N° de la parcelle d'implantation du projet :

3. PIÈCES À FOURNIR :

- ✚ **Une étude de filière réalisée par un bureau d'études spécialisé. Elle comprend notamment :**
 - ✚ **Un plan de situation** de la parcelle.
 - ✚ **Un plan de masse du projet** d'installation d'assainissement non collectif, sur la base cadastrale
 - ✚ **Un plan en coupe de la filière** et de l'habitation
- ✚ **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

DEFINITION DU PROJET A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE

4. ETUDE DE FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Nom du bureau d'étude ayant réalisé l'étude de filière :

Les informations demandées sur ce formulaire sont à reprendre dans le rapport d'étude.

5. NATURE DU PROJET

- Construction d'un dispositif neuf
- Réhabilitation d'un dispositif existant. Le projet est-il associé à une autorisation d'urbanisme :
 - Oui N° du PC ou DP :
 - Non

6. CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

- Habitation individuelle
- Autre usage (préciser) :

Résidence : principale secondaire

Nombre de pièces principales (nombre de chambres et bureau si supérieurs à 9 m² plus deux pièces) :

.....

7. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Le terrain :

Superficie totale de la parcelle : m²

Superficie disponible pour l'assainissement : m²

Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, place, arbre) :

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable :

- OUI NON

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

- Faible < 5% Moyenne entre 5 et 10 % Forte > 10%

Présence d'un captage d'eau à proximité des ouvrages (puits ou forage) :

- OUI NON Ne sait pas

Est-il destiné à la consommation humaine :

- OUI NON Ne sait pas

si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m

Destination des eaux pluviales :

Réseau de surface Infiltration sur la parcelle Rétention (cuve, mare...) Autre - préciser :

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET seront présentés dans l'étude de filière sous un :

- **Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500** sur lequel seront positionnés et schématisés :

l'habitation, la/les sortie(s) des eaux usées de l'habitation - le prétraitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée - le traitement (épandage, filtre, ...) - le cas échéant, le rejet des eaux traitées - les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrassement, allées, ...) - les voies de passage de véhicules - les arbres, arbustes, haies, jardins - les bâtiments annexes (garage, piscine, ...) - les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle - les cours d'eaux, fossé, mare, etc - le système d'évacuation des eaux de pluie

- **Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500** constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

8. DEFINITION DE LA FILIERE

Le dispositif de prétraitement des eaux usées

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées ensemble?

- OUI NON

Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique (rayer la mention inutile) : m³

Autre:..... Volume de l'ouvrage : m³

Fosse : présence des ventilations amont et aval ?

- OUI NON

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ?

- OUI NON

Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ?

- OUI NON Si oui, volume : L

Fosse toutes eaux : Est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?

- OUI NON

Est-il prévu un bac à graisse ?

- OUI NON Si oui, volume : L

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?

- OUI NON

Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?

- OUI NON

Est-il prévu une pompe de relevage ?

- OUI NON Préciser : avant / après (rayer la mention inutile) le prétraitement

Le dispositif de traitement des eaux usées

- Tranchées d'épandage à faible profondeur : Nombre de tranchées :
Longueur d'une tranchée : m
Largeur de tranchées : m
Profondeur maximale des tranchées :m

Lit d'épandage : Longueur : m - Largeur : m - Surface : m²

Lit filtrant non drainé à flux vertical : Longueur : m - Largeur : m - Surface : m²

Terre d'infiltration : Longueur : m - Largeur : m - Surface : m²

Lit filtrant drainé à flux horizontal : Longueur : m - Largeur : m - Surface : m²

Lit filtrant drainé à flux vertical : Longueur : m - Largeur : m - Surface : m²

Filière compacte (renseigner ci-dessous)

Filtre planté (renseigner ci-dessous)

Micro-station (renseigner ci-dessous)

En cas de filière compacte, filtre planté ou micro-station, préciser :

Marque et modèle :

Dimensionnement : EH

N° d'agrément ministériel :

Est-il prévu une pompe de relevage après le traitement : OUI NON

Distances minimales :

- par rapport à l'habitation : m

- par rapport à la limite de parcelle : m

- par rapport aux arbres : m

L'évacuation des effluents (dispositifs drainés)

Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration, ...) :

Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) :

Si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire/gestionnaire du lieu de rejet prévu ?

- OUI Joindre cette autorisation à votre demande
- NON Si le propriétaire est une personne physique ou morale, vous devez obtenir son autorisation et la joindre à votre demande.
Si le gestionnaire est la Commune ou le Conseil Départemental, le service transmettra votre demande au service concerné. Dans ce cas, le service SPANC ne maîtrise pas le délai de traitement de votre demande.

Rejet par puits d'infiltration :

Possédez-vous une dérogation préfectorale ?

- OUI Joindre cette dérogation à votre demande NON

9. Réalisation des travaux d'assainissement

Par le Propriétaire

Par un installateur (information facultative)

- Nom et Prénom :

- Adresse :

- Commune :

- Téléphone :

10. Le propriétaire s'engage :

- à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis conforme du SPANC, conformément au projet accepté et aux remarques du SPANC figurant dans l'avis de conception.

- en cas de changement apporté au projet, à solliciter auprès du bureau d'étude un avenant motivant les modifications et à soumettre cet avenant au SPANC. Le propriétaire est informé qu'en cas de modifications substantielles au projet initial, l'avis de conception deviendra caduc et une nouvelle demande d'installation d'un assainissement sera à déposer auprès du SPANC.

- à contacter le SPANC afin d'organiser le contrôle obligatoire de réalisation des travaux. Un formulaire prévu à cet effet devra être renvoyé au SPANC au moins 5 jours ouvrés avant le début du chantier. Ce contrôle est mené avant le rebouchage des tranchées et le recouvrement des ouvrages.

- à s'acquitter des redevances du SPANC votées par le conseil communautaire au titre de l'avis de conception et de l'avis de réalisation/exécution.

Pour information, les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026 sont :

- | | | |
|--|--------------|--------------|
| ➤ pour les dispositifs jusqu'à 20 EH : | conception : | 114.14 € TTC |
| | exécution : | 148.38 € TTC |
| ➤ pour les dispositifs à partir de 21 EH : | conception : | 228.27 € TTC |
| | exécution : | 296.76 € TTC |

Fait à, le

Nom, prénom :

Signature :

Ce formulaire « demande d'installation d'un assainissement.... » complété et signé ainsi que le rapport d'étude de filière et, si nécessaire à l'instruction du dossier, l'autorisation de rejet sont à adresser ou à remettre :

- **envoyer par mail (à privilégier): controles.assainissement@lecotentin.fr**
- à adresser ou remettre dans un des locaux du service :
 - ❖ Direction du Cycle de l'Eau, 6 Allée de la Poste, 50700 VALOGNES -
Téléphone : 02.33.03.68.12
 - ❖ Maison du Cotentin, SCA, 15 Rue du Stade, 50630 QUETTEHOU -
Téléphone : 02.33.23.12.34
 - ❖ Maison du Cotentin, SCA, 15 Rue de Becqueret, 50270 BARNEVILLE-CARTERET -
Téléphone : 02.33.95.96.76
- Téléphone du service : 06.83.88.08.02

En pièces annexes:

- *le formulaire de demande d'autorisation de rejet si le projet prévoit un exutoire de type fossé départemental. Ce formulaire est à compléter, signer et à adresser à la demande d'installation d'un assainissement non collectif.*
- *un modèle de demande d'autorisation de rejet à compléter si le projet prévoit un exutoire de type fossé privé, fossé communal, ruisseau ou rivière. Ce formulaire est à compléter, signer et à adresser au propriétaire concerné. L'autorisation de rejet délivrée ensuite par ce propriétaire est à joindre à la demande d'installation d'un assainissement non collectif.*